

081R03

PROCES-VERBAL N° 01/08655
"Modifié le 10/12/2001"

DEMANDEUR : RTN SA THIBAUT ESSIEUX
Z.I. Route de Tours – B.P. 41

49490 NOYANT

OBJET : Essais en vue de l'homologation d'un frein destiné à équiper un véhicule de catégorie 01 ou 02, freiné par inertie. Application de l'annexe VIII de la Directive 71/320/CEE modifiée en dernier lieu par la Directive 98/12/CE, et de l'annexe 12 du Règlement Européen n° 13R09 (incluant le complément 5), à l'exception des prescriptions prévues au § 6 de l'annexe I de la Directive, au § 8 du Règlement, à l'appendice 2 des accords de 58 révisés et à l'article 10 de la Directive 70/156/CEE et ses amendements, relatifs au freinage de certaines catégories de véhicule à moteur et de leur remorque.

Equipement soumis aux essais : frein

Marque : R.T.N.

Type : 1801 (garniture BERAL 1126)

CONCLUSION (*) : Le frein est conforme aux prescriptions des textes cités en objet.

MONTLHERY, le 30 novembre 2001



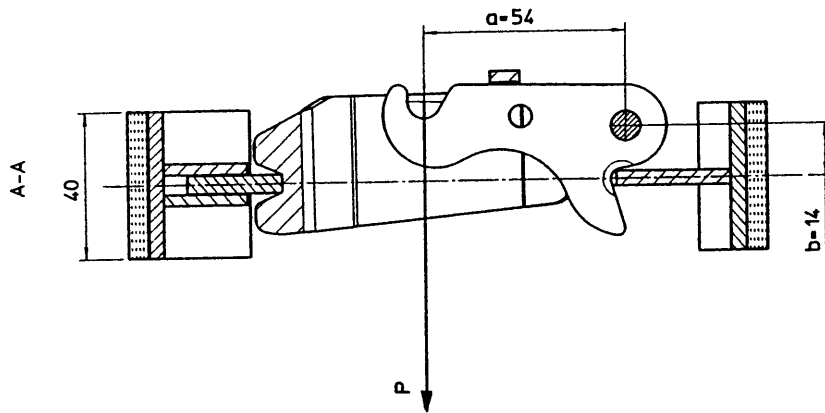
A. GAMET
Responsable d'Affaire



L. LESAGE
*Responsable du Service
Dynamique du Véhicule*

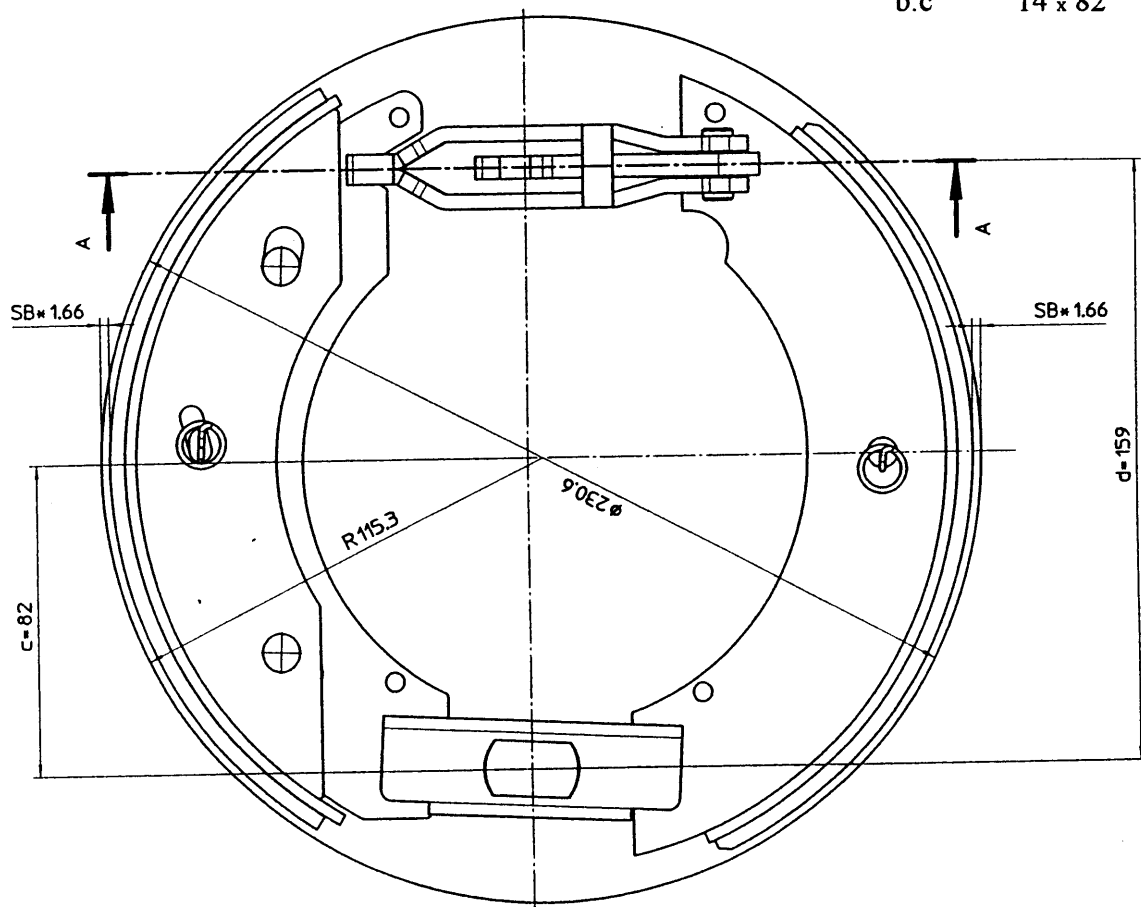
NB : Les présents essais ne sauraient en aucune façon engager la responsabilité de l'UTAC en ce qui concerne les réalisations industrielles ou commerciales qui pourraient en résulter. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous la forme de fac-similé photographique intégral. Les résultats des essais ne couvrent que le matériel soumis aux essais, et identifié dans le procès-verbal d'essais.

(*) L'accréditation par la Section Essais du COFRAC atteste uniquement de la compétence technique du laboratoire pour les essais ou analyses couverts par l'accréditation.

SCHEMAS COTES DU FREIN ET DE L'ECARTEUR


$$Sb^* = 1,2 \text{ mm} + 0,2 \% \times 2r = 1,66 \text{ mm}$$

$$i_g = 2 \times \frac{a \cdot d}{b \cdot c} = 2 \times \frac{54 \times 159}{14 \times 82} = 14,96$$



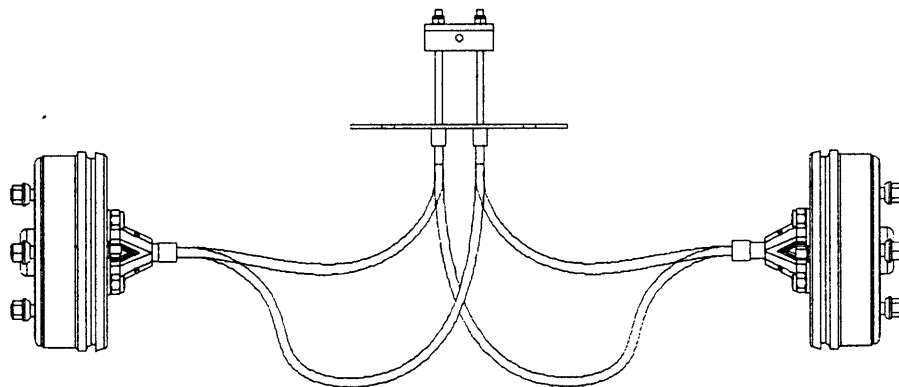
CARACTÉRISTIQUES MÉCANIQUES DES CÂBLES

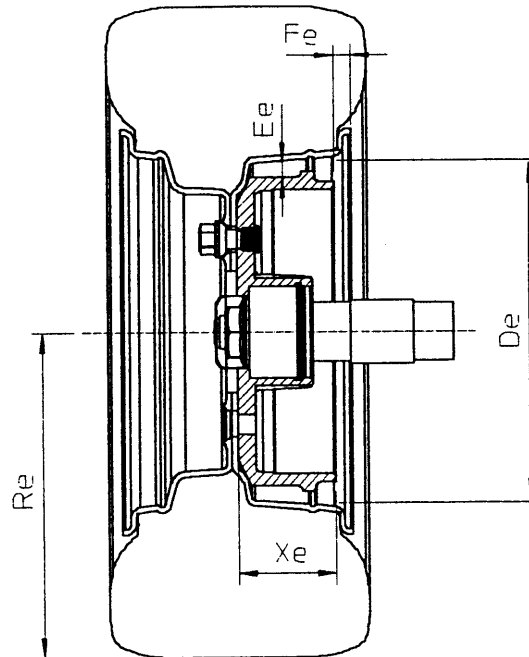
Câble	Longueur gaine	Longueur câble
Maxi	1990	2200
mini	430	640

Et tout câble de dimensions intermédiaires avec :

- Longueur câble = $210^{\pm 20}$ + Longueur gaine
- Toron du câble protégé par gaine plastique et graissé
- Tenue à la traction ≥ 650 daN (100 %) et charge à la rupture ≥ 750 daN

PLAN DE CHEMINEMENT DES CÂBLES



ROUES - COUPE DE L'ESSIEU


Largeur du tambour X_e	Charge à l'essieu (en kg)	Pneu	Jante	R_e (en mm)	D_e (en mm)	E_e (en mm)	F_e (en mm)
72	1800	215/75R16	6J16 H2 - 0	353	394	74	-23
72	1800	155/70R12	4½J12 H2 - 0	254	297	26	+ 2
72	1800	195/50R13	5½J13 H2 P30	255	322	38	- 43
72	1800	195R14C	5J14 H2 -0	340	347	51	- 4

Re sont donnés suivants les prescriptions de la directive 92/23/CE